

Lettre recommandée avec avis de réception

Madame, Monsieur,

Comme je vous l'ai indiqué récemment par téléphone, la haie de thuyas que vous avez plantée il y a quelques mois en bordure de votre terrain ne respecte pas la réglementation en vigueur prévue par l'article 671 du code civil. En effet, cette haie dépasse aujourd'hui 2 mètres de hauteur, alors qu'elle est plantée à environ 1 mètre de la limite séparative de nos deux propriétés.

En conséquence, je vous demande soit de ramener la hauteur de ces thuyas à moins de 2 mètres, soit de les arracher pour les replanter à plus de 2 mètres de la clôture.

Faute de réponse positive de votre part, je me verrai dans l'obligation de porter cette affaire devant les tribunaux.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

(Signature)